

LES FESTIVITES DU CARNAVAL DE SALLANCHES ANNULÉES

Suite à la décision du Ministère de la Santé d'interdire les rassemblements de plus de 1.000 personnes (en milieu confiné comme en extérieur) pour limiter la propagation du Covid-19, la Ville de Sallanches a engagé une réflexion sur la tenue ou non des manifestations, prévues les prochaines semaines sur la Commune, susceptibles de rassembler plus d'un millier de spectateurs.

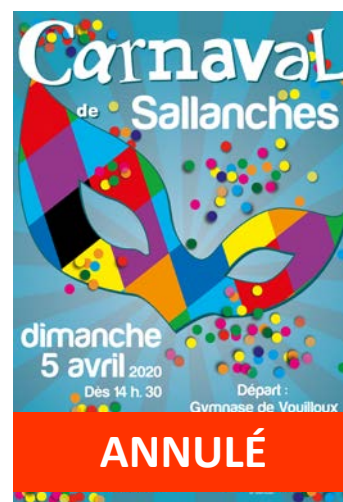
Ainsi, après le report du spectacle de Norah Hamzawi, prévu à la salle Léon Curral ce vendredi 13 mars* Georges Morand, maire de Sallanches, annonce l'annulation des Festivités du Carnaval qui devaient avoir lieu le 5 avril 2020.

Une décision prise conjointement avec Monsieur le sous-préfet, Bruno Charlot, par mesure de prévention.

En effet, le Carnaval édition 2020 regroupait déjà près de 1000 défilants : enfants et adultes membres des associations participantes et artistes musiciens.

L'événement peut également drainer jusqu'à 5000 personnes au centre-ville, sur le trajet du défilé et sur le lieu d'arrivée.

La municipalité et les équipes organisatrices partagent la déception des associations participantes et de l'ensemble des bénévoles investis depuis plusieurs semaines dans la réalisation des chars et la confection des costumes.



* Reporté le 8 juin 2020 > cf communiqué de presse du 10 mars

Le « Bonhomme Hiver » (26/03), le carnaval des tout-petits,
également annulé par précaution

Les mesures de prévention mises en place et les inquiétudes soulevées par les familles ont également conduit la Municipalité de Sallanches à annuler le « Bonhomme Hiver » prévu le jeudi 26 mars prochain.

Ce rendez-vous traditionnel réunit chaque année sur le Pré de Foire les enfants du service de la Petite Enfance ainsi que les élèves des écoles maternelles de la commune. Les enfants déguisés ne défilent donc pas autour du Bonhomme Hiver en 2020.

La Municipalité tient à remercier les écoles maternelles de Saint-Joseph, de Vouilloux et des Marmottes ainsi que les équipes et les assistantes maternelles de la crèche familiale et du RAM (Relais Assistants Maternels).

